

Feuille d'information de l'Association des Usagers du Bassin A flots

Bienvenue à bord



aubaf

Nous engageons ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous rejoindre. Des bulletins d'adhésion sont toujours disponibles sur la boîte aux lettres. Deux sujets nous occupent :

urgent Taxe d'habitation

Association des
Usagers des
Bassins
A
Flots

Hangar 26
Bassin à flots N°2
33300 Bordeaux

AUBAF.fr
Contact@aubaf.fr

L'administration fiscale nous a recontactés à la rentrée.

La « lecture » des textes de loi que nous avançons en juin dernier à l'occasion de notre RDV avec l'administration semble désormais d'actualité.

Ainsi un bateau capable de naviguer et amarré grâce à des moyens amovibles devrait être dispensé de la taxe.

Nous nous sommes engagés à fournir à l'administration fiscale la copie des certifications de navigation des bateaux assujettis à la taxe d'habitation sur lesquelles figurent le type de propulsion et les caractéristiques de nos moteurs, preuve à nos yeux de notre capacité à nous déplacer.

En conséquence, dans la mesure où vous êtes concernés, rapprochez-vous de l'AUBAF pour que nous puissions avoir une action commune : régulariser les situations où un paiement vous aurait d'ores et déjà été demandé ou faire valoir vos droits. Faites-nous parvenir une copie de votre acte de francisation ou le certificat de navigation. Cela, avant la fin du mois d'octobre.

urgent Grande consultation

Autre sujet brûlant : le projet d'aménagement des bassins à flots. Vous l'avez sans doute vu à l'occasion de la fête des bassins, les projets avancent.

L'AUBAF, vous vous en souvenez, s'est donné comme objet de représenter les usagers auprès des initiateurs de ce projet. A ce titre, les responsables de la gestion immobilière du Grand Port Maritime de Bordeaux nous ont donc eux aussi contactés afin que nous participions activement aux débats qui s'engagent. Il nous appartient de faire « remonter » l'avis des usagers concernant l'aménagement de la voirie et de la circulation, les structures d'accueil des bateaux, l'aménagement des pontons etc. Pour cela nous vous demandons de nous faire parvenir vos propositions, remarques, mais aussi questions etc. Nous les aborderons lors des entretiens avec le GPMB que nous allons engager avant la fin du mois.

Utilisez le mail, la boîte aux lettres, la discussion avec nous, bref, participez et faites vite.